

Monsieur Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Au-delà de sa compétence réglementaire d'élaboration du plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD), le Conseil Régional des Pays de la Loire aborde avec volontarisme et ambition la question des déchets. L'enjeu n'est pas seulement de piloter l'existant et de gérer au mieux, affirme Jacques Auxiette, président du Conseil Régional, il faut selon lui inventer. Inventer de nouveaux outils technologiques et processus démocratiques, pour induire de nouveaux comportements économiques, sociaux et citoyens.

« Partenaire historique des Assises des Déchets, depuis leur première édition, il est naturel que la Région des Pays de la Loire continue de s'associer aux débats de La Baule. D'abord parce que nous finalisons en 2009 notre plan régional d'élimination des déchets dangereux et que nous tirons de cette expérience de riches leçons que nous voulons partager. Un diagnostic sur la situation régionale – un nombre satisfaisant d'installations de traitement de ce type de déchets mais une mauvaise connaissance des gisements, par catégories et par territoires, sans oublier les interrogations sur certains flux, comme ceux de déchets d'activités de soins... La certitude que seul le consensus des acteurs concernés peut faire d'un PREDD un outil applicable sur le terrain... Et enfin l'analyse que l'actuelle répartition des rôles entre État, Région, autres collectivités et entreprises conduit à limiter l'efficacité concrète de ce type de planification « à la française ».

Mais nous avons une autre raison encore plus forte de participer à ces débats. À l'heure où nous traversons ce que certains appellent la « crise », mais que j'identifie comme



un temps éminemment stratégique de changement de génération et de logiciel de pensée, de passage de relais entre une époque et une autre, la question des déchets illustre à plein comment il nous faut inventer la société de demain. Nous ne pouvons plus nous contenter de gérer à courte vue, d'assumer au mieux les charges qui nous incombent, et donc de piloter vaille que vaille les flux de déchets que nous produisons. Il nous faut au contraire moins produire de déchets, ce qui passera par des bouleversements profonds, par le bousculement de nos comportements individuels et collectifs, de nos modes de production et de consommation, par le renouvellement de la nature même des produits que nous consommons.

C'est notre responsabilité : à nous les politiques bien sûr, mais aussi à nous les citoyens, à nous les entreprises... Nous avons la responsabilité d'inventer, de faire preuve d'une créativité qui permettra de changer les modèles obsolètes. Chacun doit prendre part à l'effort : les entreprises évidemment, à la fois du côté des technologies de traitement et du



ASSISES NATIONALES
DES DÉCHETS

côté de l'éco-conception et du design des produits au sens large, mais aussi les pouvoirs publics en accompagnant les efforts de recherche et développement technologique, mais aussi les citoyens qui doivent adopter de nouveaux comportements... Et tous ensemble devons relayer cette dynamique, en nous interpellant les uns et les autres. Les entreprises doivent partager leur dynamisme et leurs bonnes idées avec les collectivités locales, les citoyens doivent recevoir des moyens pour expérimenter sur leurs bassins de vie de nouveaux modes de mieux vivre, les pouvoirs publics doivent savoir favoriser les bonnes pratiques et soutenir les initiatives prometteuses.

Il me semble que c'est seulement dans cet esprit que nous ferons vivre, au-delà de l'effet de mode et sans rodomontade, le vrai développement durable dont a besoin notre société. »